

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate](#)[Cliquez ici pour visualiser la version en ligne.](#)

L'essentiel de l'actualité Emploi et Handicap

Mars 2023



Le Plan régional pour l'insertion des travailleurs handicapés d'Île-de-France vous propose une sélection d'actions, d'outils et d'informations pour développer l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

À LA UNE

SECTEURS PROTÉGÉS ET ADAPTÉS : QUELLES TRANSFORMATIONS ATTENDUES ?

Plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été adoptés en fin d'année 2022 concernant les entreprises adaptées ou les ESAT. La loi de finances pour 2023 a prolongé d'un an, jusqu'à fin 2023, les expérimentations du CDD Tremplin et des EATT (Entreprises adaptées de travail temporaire). Dans ce cadre, plusieurs arrêtés ont complété la liste des EA autorisés à ouvrir des EATT ou à proposer des CDD Tremplin. L'expérimentation du CDDI Tremplin concerne désormais 442 entreprises adaptées, et celle des EATT 23 EA.

En parallèle, un décret du 14 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en Esat concrétise le rapprochement du statut de ces

travailleurs avec celui des salariés du milieu ordinaire prévu par le plan de transformation des Esat issu d'une concertation menée en 2021 entre le gouvernement précédent et les associations représentatives du milieu protégé.

Pour en savoir plus : <https://handicap.gouv.fr/construire-un-parcours-professionnel-plus-fluide-et-personnalise-pour-les-travailleurs-en-esat>

RETOUR SUR LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU HANDICAP (OCTOBRE 2022)

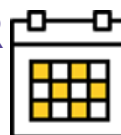
Le 7ème Comité interministériel du handicap (CIH) s'est tenu le 6 octobre 2022, pour faire le point sur la mise en œuvre des politiques d'inclusion, fixer de nouveaux engagements et lancer la préparation de la Conférence nationale du handicap qui se tiendra au printemps 2023.

Plusieurs chantiers décidés par le CIH pour 2023 concernent directement ou indirectement le champ d'action du PRITH :

- Simplifier les procédures d'évaluation et d'attribution des aides par les MDPH
- Accompagner et fluidifier les orientations des étudiants en situation de handicap
- Élaborer une nouvelle feuille de route pour l'emploi des personnes en situation de handicap, en co-construction avec les acteurs de l'emploi, les personnes en situation de handicap et les employeurs
- Améliorer le diagnostic de la capacité de travail et l'orientation des personnes
- Favoriser l'accès à la formation de droit commun
- Poursuivre la transformation des établissements et services d'aide par le travail (Ésat) et le développement des entreprises adaptées
- Mieux accompagner les employeurs en favorisant et valorisant l'engagement inclusif des entreprises

Pour en savoir plus : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/comite-interministeriel-du-handicap-perspectives-pour-2023>

AGENDA : LES ÉVÈNEMENTS RÉGIONAUX POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES



30 mars - Rencontres Handispensables : le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques recrute des Travailleurs Handicapés en alternance

12 et 13 avril - Salon Paris Jeunes d'Avenir

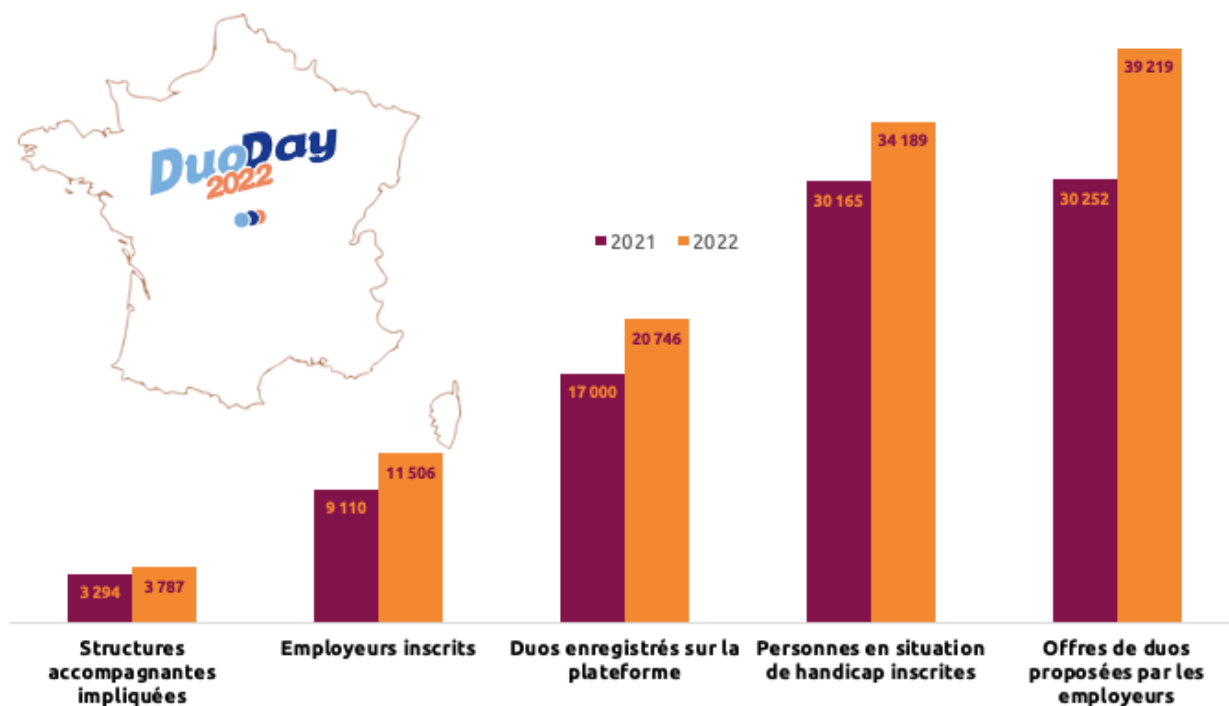
10 mai - Fête des métiers, de l'orientation et de l'alternance au Stade Charlety



EN CHIFFRES... LE DUO DAY

Le Duo Day mobilise toujours plus !

Données nationales du DuoDay 2022



La région Île-de-France est celle qui mobilise le plus autour de l'opération Duo Day



20% des participants

18% des employeurs mobilisés



1 855 Employeurs

7 770 personnes inscrites

813 structures accompagnantes

8 673 Offres de Duos

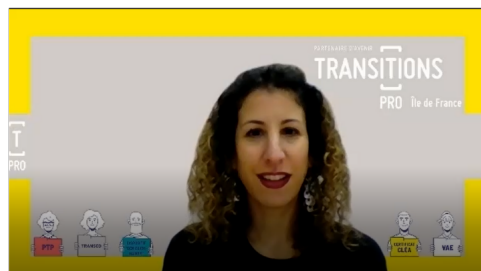
4 200 Duos réalisés

LE PORTRAIT

Laëtitia Gamrasni, Transitions Pro Île-de-France

Laëtitia Gamrasni est **chargée de mission « Suivi du CEP »** au sein de l'organisme **Transitions Pro Île-de-France**. Dans cette vidéo, elle vous présente sa fonction et le service du Conseil en évolution professionnelle (CEP) au bénéfice des actifs franciliens.

[Voir la vidéo](#)



INITIATIVES DES PARTENAIRES DU PRITH

Un guide pratique pour l'inclusion en institut de formation sanitaire des élèves et étudiants en situation de handicap

Alerté par les employeurs de la Fonction publique hospitalière sur les difficultés à recruter du personnel en situation de handicap faute de candidats, notamment sur les métiers d'aides-soignants et d'infirmiers, le FIPHFP en Île-de-France a analysé la politique d'accueil et d'accompagnement des élèves et étudiants en situation de handicap au sein des instituts préparant à ces métiers : les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et instituts de formation d'aide-soignant (IFAS).

Après une enquête auprès des instituts franciliens, des travaux avec des professionnels de ces instituts ont permis la réalisation d'un guide pratique, visant avant tout à proposer des réponses opérationnelles pour décliner une politique inclusive au sein de ces structures de formation.

Ce guide donne donc les outils nécessaires à l'élaboration d'une politique d'accueil et de formation de personnes en situation de handicap adaptée à la situation propre de chaque institut.

[Télécharger le guide pratique](#)

[Témoignage : Corinne Guillard et Guillaume Macaire, référents handicap IFSI-IFAS du Groupement Hospitalier Paul Guiraud](#)

Retour sur l'atelier du Réseau des référents handicap d'Île-de-France sur le thème "Santé au travail : du maintien à la prévention"

Le 20 octobre 2022, se tenait au Grand Breguet à Paris 11ème et en visio, un atelier du Réseau des Référents Handicap Île-de-France ayant pour thème « Santé au travail : du maintien à la prévention ».

Cet événement était co-construit avec les partenaires du PRITH. Il visait à informer les entreprises sur les évolutions réglementaires en matière de santé au travail (Loi du 02/08/2021). Des travaux en sous-groupes ont permis aux participants d'explorer des situations réelles et de mutualiser les bonnes pratiques sur le sujet.

Intervenants :

- DRIETS - les enjeux de la Loi Santé au travail
- Cap emploi – les procédures de maintien en emploi
- Services de Santé au Travail - les solutions d'accompagnement
- Agefiph - les aides et services dédiés
- OPCO - la formation des salariés

L'organisation en hybride (28 référents handicap d'entreprises sur place, 24 à distance) a été saluée par tous !

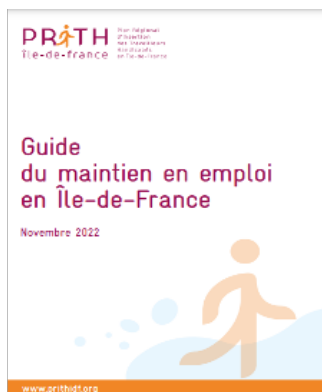
L'Agefiph et ses partenaires vous donnent rendez-vous le 08/06/2023 pour un nouvel atelier : « Handicap, convaincre en interne ! »



Crédits : Agéfiph IDF

RESSOURCES UTILES

Guide du maintien en emploi en Île-de-France :



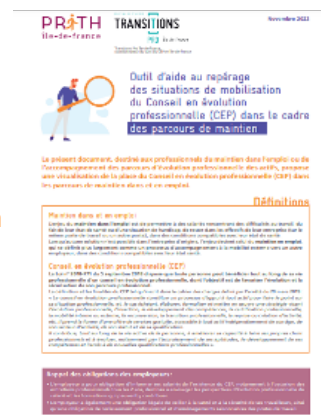
Disponible sur le site du PRITH, le **guide du maintien en emploi** améliore la connaissance des **acteurs, procédures et outils** du maintien pour en faciliter la mobilisation et sécuriser les parcours. Régulièrement actualisé, sa dernière version de **novembre 2022** intègre les évolutions récentes dans le paysage du maintien.

[Accéder au support](#)

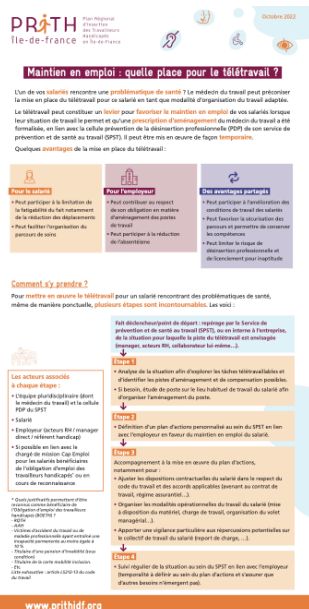
Conseil en évolution professionnelle (CEP) & maintien dans l'emploi

Des besoins professionnels révèlent des difficultés de travail liées à la santé ou au handicap, appelant des solutions de maintien en Emploi. Le CEP peut être utilisé dans ces démarches de maintien. Les partenaires du **PRITH Île-de-France** et l'association **Transitions Pro Île-de-France** ont donc élaboré conjointement un outil explicitant **l'articulation entre les parcours de maintien** dans et en emploi et le **dispositif du Conseil en évolution professionnelle**, à destination des professionnels.

[Accéder au support](#)



Le télétravail comme outil du maintien en emploi :



Le recours au **télétravail**, en tant que **modalité d'organisation du travail**, peut être utilisé comme un **outil du maintien en emploi**. Un outil d'information a donc été élaboré à destination des employeurs et des Services de prévention et de santé au travail (SPST) franciliens pour détailler les **avantages potentiels** du télétravail en compensation d'une problématique de santé individuelle, une **méthodologie de mise en œuvre**, les **acteurs** à associer, ainsi que les **aides financières** susceptibles d'être mobilisées.

Accéder au support

Les aides à la mobilité pour les apprentis franciliens en situation de handicap

Les **déplacements** pour se rendre pour se rendre au **centre de formation** ou en **entreprise** peuvent être un **frein** pour entrer en apprentissage ou suivre son parcours dans de bonnes conditions, notamment pour les jeunes en situation de handicap. Cet outil d'information récapitule les aides à la mobilité des apprentis, qu'il s'agisse des **aides accessibles à l'ensemble des apprentis** mais aussi des **aides complémentaires spécifiques pour les jeunes en situation de handicap**.

Accéder au support



Retrouvez toute l'actualité du Prith Île-de-France sur www.prithidf.org

Copyright © 2023- PRITH Île-de-France

Vous recevez cette newsletter dans le cadre des communications partenariales réalisées par le PRITH Île-de-France

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter,

cliquez ici [pour vous désabonner](#).